

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande du Consortium FO Léman 2 à Renens, concernant le projet de pose d'un réseau de câbles à fibres optiques dans le Léman (FO2), sur le domaine public cantonal « Le Léman », sur le territoire des

COMMUNES DE

Nyon, Gland, Rolle, Tolochenaz, Morges, Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Vevey, Montreux, Noville (concernées par un atterrage),

et sur les territoires des autres communes riveraines du Léman.

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **8 décembre 2023** au **22 janvier 2024** inclusivement, dans les **Communes de :**

- **Nyon** : Service du Territoire
- **Gland** : Service des infrastructures et de l'environnement
- **Rolle** : Services techniques
- **Tolochenaz, Morges et Noville** : Greffe municipal
- **Bourg-en-Lavaux** : Police des constructions
- **Lausanne, Vevey et Montreux** : Service de l'urbanisme,

ainsi qu'à la **Direction générale de l'environnement, Avenue de Valmont 30b, 1014 Lausanne**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé aux Greffes municipaux des communes mentionnées ci-dessus, ou à la Direction générale de l'environnement, Division Eau, Gestion du domaine public des eaux, Avenue de Valmont 30b, 1014 Lausanne.

Une copie électronique du dossier complet peut également être consultée à l'adresse www.vd.ch/utilisation-eaux pendant le délai d'enquête.

La présente enquête est ouverte conformément aux dispositions de loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP) et de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants.

Lausanne, le 28 novembre 2023

**Direction générale
de l'environnement**

Ressources en eau et
économie hydraulique